

COMMUNE D'ORMESSON-SUR-MARNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de conseillers : 33

En exercice : 28

Présents : 19

Représentés : 7

Absents : 2

**SEANCE DU 21 MAI 2024**

**DEL20240521\_5.3 : Approbation des tarifs de droits de place sur le marché de la Ville (vente au détail) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024**

L'an deux mille-vingt-quatre, le vingt-et-un mai à vingt heures, le Conseil municipal d'Ormesson-sur-Marne, légalement convoqué par Madame Marie-Christine SÉGUI, Maire d'Ormesson-sur-Marne, le quinze mai deux-mille-vingt-quatre, conformément à l'article L. 2122-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni au Centre Culturel.

**ETAIENT PRÉSENTS LES ÉLUS SUIVANTS :**

SEGUI Marie-Christine	LE FLANCHEC Telma	DESLOT Thierry
HUGNET Odile	CASEL Jean-Edgar	HILGER Stéphanie
CAPLAIN Henri	DOS SANTOS	DANDALEIX Jean
RAYMOND Antoinette	COLIN Serge	DE ALMEIDA Céline
PARAT Françoise	FERREIRA Paula Christina	CORTEZ Philippe
DUSSEL Pierre	CHATONIER Damien	SLAMA Franck
MARTIN Guy		

**Etaient absents donnant pouvoir :** Monsieur Stéphane TOURNANT donne pouvoir à Madame HUGNET, Madame Valérie DRAY GUERLAIN donne pouvoir à Monsieur MARTIN, Madame Sarah MATTEI donne pouvoir à Monsieur CHATONIER, Monsieur José SARMENTO LAMEIRAO donne pouvoir à Madame LE FLANCHEC, Madame Mélissa LELIEVRE donne pouvoir à Madame RAYMOND, Madame Maddy MICHIELS donne pouvoir à Monsieur CAPLAIN, Madame Marion BALAY donne pouvoir à Madame le Maire.

**Était absent :** MARFOGLIA Emmanuel, TELLIER Kévin.

Les membres présents forment la majorité des Conseillers municipaux en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution des articles L. 2121-17, 20 et 21 du Code général des collectivités territoriales.

L'appel nominal effectué, il a été procédé en conformité avec l'article L. 2121-15 de ce même code à la désignation d'un secrétaire de séance au sein du Conseil municipal.

À l'unanimité, Madame Stéphanie HILGER a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Ces formalités remplies, la séance est ouverte à 20h10.

## **DEL20240521\_5.3 : Approbation des tarifs de droits de place sur le marché de la Ville (vente au détail) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2121-29, L.2212-1 et L.2212-2 ;

**Vu** la délibération du Conseil municipal en date du 10 décembre 2008 fixant les droits de place sur les marchés d'approvisionnement ;

**Vu** la délibération n°37 du Conseil municipal en date du 23 juin 2010 portant modification du régime des droits de place sur les marchés d'approvisionnement ;

**Vu** la délibération DEL20230411\_10.3 du conseil municipal du 11 avril 2023 relative à l'approbation des tarifs de droits de place sur le marché alimentaire de la Ville à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023 ;

**Vu** l'avis de la Commission Ressources en date du 29 avril 2024 ;

**Vu** l'avis de la commission actions et services à la population en date du 30 avril 2024 ;

**Considérant**, qu'il y a lieu de fixer les tarifs relatifs aux droits de place sur le marché de la Ville à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 ;

**Considérant** que les tarifs des droits de places acquittés par les commerçants des marchés forains, sont revalorisés annuellement en appliquant une variation de l'indice des prix à la consommation ;

**Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire,  
Après en avoir délibéré,**

### **LE CONSEIL MUNICIPAL**

**Article 1** : Approuve les tarifs des droits de place sur le marché de la Ville (Vente au détail) à compter du 1<sup>er</sup> juin 2024 tels que présentés dans la grille tarifaire ci-après :

	INTERIEUR		EXTERIEUR	
	Abonnés	Volants	Abonnés	Volants
Places de 2 mètres	2,61 €	2,69 €	1,95 €	2,34 €
Places de 4 mètres	5,21 €	5,38 €	3,90 €	4,68 €
Mètre supplémentaire entre 5 et 8 Mètres	1,42 €	1,63 €	1,42 €	1,63 €
Mètre supplémentaire entre 9 et 12 Mètres	1,56 €	1,80 €	1,56 €	1,80 €
Mètre supplémentaire à partir de 13 Mètres	1,67 €	1,92 €	1,67 €	1,92 €
Table d'angle	0,65 €	0,74 €	0,80 €	0,74 €

